



MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN
1589, rue Principale
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0
Tél. : (819) 828-2872 Téléc. : (819) 828-0442

Saint-Adrien, le 17 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Objet : résolution d'appui à Postes Canada

Monsieur,

Vous trouverez ci-jointe la résolution concernant notre appui à Postes Canada.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Ducharme

p.j.



MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN
1589, rue Principale
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0
Tél. : (819) 828-2872 Téléc. : (819) 828-0442
Courriel : municipalite@st-adrien.com
site web : www.st-adrien.com

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Adrien, dont le siège social est situé au 1589 rue Principale, Saint-Adrien, Province de Québec, J0A 1C0, tenue à sa séance ordinaire du six octobre deux mille quatorze (06-10-14) à vingt heures et à laquelle est présent son honneur le maire Monsieur Pierre Therrien et les conseillers suivants :

Monsieur Claude Dupont
Monsieur Claude St-Cyr
Monsieur Adrien Gagnon (absent)
Monsieur Claude Blain
Monsieur Paul Chaperon
Monsieur Stéphane Poirier

Tous formants quorum sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme est aussi présente.

**RÉSOLUTION N° 201410- 169
SAUVONS POSTES CANADA - DEMANDE D'APPUI**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

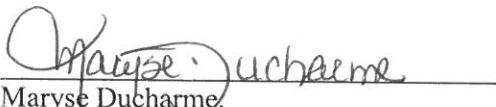
POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Blain

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Adrien écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

Extrait conforme, certifié le 14 octobre 2014


Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière